





Protection Juridique Résoluo Pro Envergure

Fiche Produit 2019

	Garanties	Domaines ⁽¹⁾	Délais de carence	Seuil d'intervention ⁽²⁾	Nombre d'interventions	Prise en charge ⁽¹⁾⁽²⁾
 Une question ?	Information juridique Orientation dans les démarches Mise à disposition de lettres et formulaires types	Tous les domaines du droit liés à l'activité professionnelle garantie	Aucun	Aucun	Illimité	-
	Analyse juridique des contrats	Baux commerciaux Contrats de travail Contrats de vente de biens mobiliers Contrats de prestations de service	Aucun	Aucun	Illimité	1 187 € ⁽³⁾ par année d'assurance
	Information financière	Aides et subventions	Aucun	Aucun	Illimité	-
	Consultation juridique	Licenciement pour motif personnel Renouvellement de votre bail commercial	Aucun	Aucun	Illimité	303 € par année d'assurance
 Un litige ?	Conseil juridique Intervention auprès de la partie adverse Recherche d'une solution amiable	Tous les domaines du droit sauf limitations et exclusions Exemples <i>Protection pénale (et garde à vue)</i> <i>Défense pénale des salariés</i> <i>Biens mobiliers professionnels</i> <i>Clients Fournisseurs Concurrents</i> <i>Administration Locaux professionnels</i> <i>Voisinage Recouvrement de créances</i> <i>Petits travaux immobiliers⁽⁴⁾</i>	Aucun sauf Voisinage Litiges avec les salariés 2 mois Fiscalité URSSAF 3 mois	411 €	Illimité sauf 2 recouvrements de créance par année d'assurance	29 658 € par litige sauf Tous travaux immobiliers Litiges avec les salariés Extension Monde 5 930 € par litige Fiscalité URSSAF Contrôle 2 022 € par litige et par année d'assurance Redressement 3 033 € par litige et par année d'assurance e.réputation Nettoyage/noyage sur Internet 2 062 € par litige et par année d'assurance
 Un procès ?	Mise en œuvre de l'action judiciaire avec l'avocat choisi par le client Suivi de l'affaire jusqu'à l'exécution des décisions rendues	<i>URSSAF Litiges avec les salariés</i> <i>Défense d'identité Piratage informatique...</i> Travaux immobiliers ⁽⁵⁾ (option) Biens immobiliers locatifs (option) Protection de la vie privée (option) + Extension Monde + Extension de garantie 12 mois après cessation volontaire d'activité				
	Aide à la constitution du dossier et mise en relation avec un prestataire	Litiges non pris en charge au titre d'une limitation ou exclusion de garantie	Aucun	411 €	1 litige par année d'assurance	534 € par année d'assurance

(1) Selon les termes du contrat AXA Résoluo Pro (Conditions générales réf. 730401B). (2) Montants indexés - valeurs HT 2019. (3) Frais et honoraires d'avocat uniquement. (4) < 4 000 € HT hors fournitures/7 000 € HT fournitures comprises. (5) Quel que soit leur montant.



Le tarif TTC

Cotisation

A partir de 297 € par an, fractionnable par mois, semestre ou trimestre



Les options TTC

Travaux immobiliers	178 € par an	
Sites supplémentaires	73 € par site et par an	
Biens immobiliers locatifs	Baux d'habitation	A partir de 87 € par bail et par an, ou 60 € si gérés par une agence
	Baux commerciaux, baux professionnels	A partir de 125 € par bail et par an, ou 87 € si gérés par une agence
	Baux ruraux	69 € par bail et par an
Protection de la vie privée	178 € par an	
Doublement de la prise en charge financière	165 € par an	



Résoluo Pro Envergure en quelques exemples

Protection pénale	Vous voulez porter plainte contre un tiers pour vol dans vos locaux.
Litiges avec les salariés	Un de vos salariés refuse la modification d'une clause de son contrat de travail.
Locaux professionnels	Votre local a été détérioré lors de travaux de réfection du local de l'entreprise voisine. Le propriétaire de votre local professionnel augmente fortement votre loyer lors du renouvellement du bail. Votre propriétaire souhaite vendre les locaux que vous occupez avant l'échéance du bail.
Fournisseurs	Un de vos fournisseurs vous a livré du matériel qui n'est pas conforme à votre demande. Le matériel que vous avez expédié à un client a été détérioré par le transporteur.
Recouvrement de créances	Malgré toutes vos relances, l'un de vos clients ne vous règle pas le solde d'une facture.
Clients	Une panne de votre système informatique vous empêche de livrer vos clients.
Concurrents	Vous êtes victime de concurrence déloyale.
URSSAF	Vous avez reçu un avis de vérification concernant les cotisations acquittées l'an passé.
Fiscalité	Estimant n'avoir commis ni erreur ni omission dans votre déclaration d'impôts, vous contestez votre redressement fiscal.
e.réputation	Un client a dénigré vos prestations sur un forum Internet.
Usurpation d'identité	Une entreprise a utilisé le nom de votre société pour commercialiser ses produits.
Piratage informatique	Un concurrent s'est introduit dans le système informatique de votre entreprise et a pris connaissance de données confidentielles.